

Draveil, le 14 avril 2018

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 AVRIL 2018

Nombre d'adhérents : 63

Présents : 16

Pouvoirs : 22, dont 16 valides

Présents et représentés : 32, le quorum est atteint.

La séance débute à 17h15 à la Maison des Associations, Draveil.

### Ordre du jour :

1. Rapports moral et d'activité 2017 ;
2. Rapport financier 2017 ;
3. Projets associatifs 2018
4. Orientations budgétaires 2018 /débat ;
5. Présentation du projet « Madina-Sécouréba-Sécouréni » par G. Soudrie ;
6. Elections au Conseil d'administration ;
7. Vote des résolutions ;

Sur proposition du Président, il est convenu que les votes se dérouleront à l'issue de la présentation et de la discussion de chacun des points concernés, et non en fin d'assemblée comme indiqué au point 7 de la convocation.

### **1. Rapports moral et d'activités 2017 présentés par le président Serge Millien :**

#### **1.1 Rapport moral**

522 morts / 1.051 blessés : tel est le terrible bilan pour la période du 11 août 2013 au 21 décembre 2017, selon les données fournies par la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali)

Mali, dont la situation en matière de sécurité des personnes et du territoire continue de se dégrader.

Les attaques se multiplient dans les régions centrales du pays et selon un rapport d'Amnesty International, pour 2017/2018, - JE CITE – « La présence accrue de groupes armés et l'intensification du recrutement local ont aggravé les tensions entre les différentes ethnies »

L'insécurité de tout type s'étend donc à l'ensemble du pays ; des zones de non-droit, sans présence institutionnelle survivent.

Ces dernières semaines encore, l'actualité a démontré de manière tragique la précarité qui prévaut dans l'ensemble de la région concernée par le dispositif du G 5-Sahel.

Dans un tel contexte où l'on déplore le décès d'élus ou bien l'incapacité physique pour des maires d'arborer leur écharpe tricolore, nous devons rendre hommage au courage et à la détermination des maires, tel celui de Sandaré élu il y a un an Mahaty KONATE, pour maintenir là où ils se trouvent les institutions de l'Etat.

Les autorités maliennes ont été amenées à reporter les élections des conseillers régionaux et des conseillers de cercle, ainsi que l'élection des conseillers municipaux qui n'ont pu se tenir en novembre 2016. Ces élections reportées déjà deux fois devraient avoir lieu en avril mais celles-ci risquent d'être à nouveau reportées. Les élections présidentielles se tiendront fin juillet. Souhaitons que ces grands moments de démocratie puissent redonner de l'espoir à nos amis et partenaires maliens.

### **A L'INSECURITE DES PERSONNES ET DU TERRITOIRE, S'AJOUTE L'INSECURITE ALIMENTAIRE**

Toute la bande sahélienne a subi en 2017 une mauvaise pluviométrie accompagnée de la présence d'insectes et d'oiseaux dévastateurs des récoltes. Depuis plusieurs mois, des mouvements de population ont eu lieu vers les centres urbains et la transhumance des troupeaux s'est effectuée plusieurs mois avant la période habituelle. Aujourd'hui les greniers sont quasi vides, des distributions gratuites de céréales ont été initiées par les services de l'Etat. Nous sommes très sensibles à cette situation et attentifs aux conséquences. Lors de son dernier Conseil d'Administration du 21 mars, Trans Aide a décidé d'apporter une aide ponctuelle de 5.000 euros. En même temps une collecte de dons a été initiée à l'occasion de l'exposition tenue lors de la « Semaine Africaine » du 8 au 18 mars dernier. Si l'aide d'urgence est sans conteste nécessaire, l'action persévérante pour diminuer durablement les effets est, elle, indispensable. Avec le soutien de ses principaux partenaires – Ville de Draveil, Conseil départemental de l'Essonne, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Agence Seine Eau Normandie, Essonne-Sahel - C'est le sens même des missions de Trans Aide Draveil depuis maintenant près de trois décennies.

### **Intervention des adhérents :**

- Le Mali n'est malheureusement pas le seul pays à être confronté à cette violence ;
  - D'après les personnes qui ont pu se rendre dans le pays, la vie est devenue très difficile. D'autre part, le Ramadan est situé au moment de la soudure. Les problèmes alimentaires risquent de rendre cette période plus difficile.
  - Le grenier du Mali, la région de Sikasso située à l'extrême sud du Mali, n'a pas pu mener à terme sa moisson compte tenu de la sécheresse. La pénurie de céréales sera donc importante.
- 
- **Rapport moral voté à l'unanimité.**

## **1.2 Rapport d'activités**

Comme les années précédentes, l'activité de « Trans Aide Draveil » s'est avérée intense et régulière dans le temps, tant par l'implication de ses adhérents (membres du Conseil d'Administration et non membres) que grâce aux ressources financières et soutiens techniques qu'elle a su mobiliser.

Le conseil d'administration, organe collectif de direction de l'association s'est réuni à 10 reprises au cours de l'année civile 2017, deux fois avant l'assemblée générale du 25 mars, et huit fois depuis et jusqu'au 31 décembre. Pour information, il s'est réuni trois fois depuis le début de 2018.

Rappelons que les 13 membres du CA élus lors de l'AG de 2017 ont élu un bureau de 7 membres présidé par Serge Millien succédant alors à Alain Reuge, lequel avait fait part de sa décision lors du CA du 10 janvier 2017.

Dans le souci de favoriser un travail collectif plus efficace, 4 commissions ont été mises en place lors du CA du 17 mai : « Ecoles », « Culture et organisation de la semaine africaine », « Culture et communication », et « Projets ». Ces groupes de travail succédaient ainsi à ceux institués en 2016 : les enseignements de ces initiatives restent à tirer.

-----  
Trans Aide Draveil a tout naturellement poursuivi sa présence dans les initiatives draveilloises et alentour :

- Le 3 juin 2017 : « Carrefour des Cultures »
- Le 8 juillet 2017 : « Fête des Bergeries »
- Le 10 septembre 2017 : « Forum des Associations »
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2017 : « Brocante – allée Marcellin Berthelot »
- Contacts suivis avec « Les Amis des Jumelages », « L'UAGD », « La Maison Daudet »

« Trans Aide Draveil » a également été sollicitée pour intervenir en avril 2017 :

- Interventions de Georgette, Annie et Nicole auprès de 11 adolescents de la Maison Educative des « Bergeries » (présentation de la région, du village de Sandaré, des cultures, et de l'école).
- Intervention d'Alain, sur les enjeux de l'eau auprès d'élèves de CM1 de Brunoy (classe de Mme Pastureau).
- Par ailleurs « Trans Aide » a participé le 20 mai 2017 à une réunion initiée par Monsieur le Maire en direction des associations pour les informer d'un « relogement » de celles-ci dans le cadre de nouveaux aménagements : cette mesure doit être effective à la rentrée de septembre 2018. Dans ce contexte, « Trans Aide » représenté par Alain et Serge a formulé :

→ D'une part, le besoin de pouvoir utiliser un bureau équipé en partage éventuel avec une autre association ;

→ D'autre part, en écho aux propos du Maire, la proposition de mutualiser les moyens pour numériser les archives associatives.

Autres moments particulièrement significatifs de l'activité de « Trans Aide » :

⇒ **Les Echanges scolaires :**

- Envoi de courriers des élèves de l'école Jules-Ferry par l'intermédiaire de la délégation EDDN qui s'est rendu à Bamako début mars.
- Réalisation par le CLAS Danton avec leurs animateurs d'un mini roman photos.
- Lettres des élèves du Collège Daudet transmises par l'intermédiaire d'un ressortissant membre de notre association, Mama Diarra.

Annie faisait remarquer qu'il était regrettable de ne pouvoir utiliser internet. Il convient ici de préciser que Jean Soudrie qui finalise actuellement le nouveau site « Essonne-Sahel » pourra nous conseiller afin d'utiliser au mieux la page qui sera réservée à « Trans Aide » et voir le parti que l'on peut en tirer.

⇒ **La Semaine africaine du 23 février au 5 mars 2017 :**

- 11 artistes - peintres, sculpteurs et céramiste - ont exposé leurs œuvres lesquelles ont été fréquentées par 1.369 personnes dont :
  - 811 élèves répartis en 30 classes
  - 558 adultes
- L'animation du 1<sup>er</sup> mars était assurée par Monsieur Ali Boulo Santo Cissoko, griot mandingue et Maître de Kora, né Griot au Sénégal.

-----  
Le moment le plus intense fut sans aucun doute celui de la visite du nouveau maire de Sandaré – Mahaty KONATE – accompagné du secrétaire général de mairie – Mayetouma DAO -. Prévues initialement du 22 septembre au 10 octobre, celle-ci dut être reportée, pour des raisons administratives de visas, du 29 octobre au 14 novembre. Cette mission était soutenue financièrement par l'Ambassade de France.

Rappelons que cette mission était justifiée par le fait que Sandaré, commune rurale, a été retenue avec une commune urbaine, par le GRDR, pour expérimenter une approche méthodologique intégrant les problématiques de la migration dans la planification locale.

Dans le cadre de la préparation du PDESC, Mama Diallo – adhérent de « Trans Aide » a été missionné par le GRDR pendant deux semaines à Sandaré et a participé à plusieurs rencontres notamment avec les villageoises et villageois, et avec les représentants des institutions

Au cours de son séjour ici, la délégation a participé à plusieurs initiatives organisées par le GRDR, notamment :

- ⇒ Le 11 novembre (matin) : rencontre avec de jeunes Maliens sur le thème de la faisabilité d'un centre culturel
- ⇒ Le 11 novembre (après-midi) : rencontre avec les ressortissants sandarais de l'Ile-de-France, à laquelle 20 villages sur les 23 étaient représentés : Georgette et Michel représentaient « Trans Aide ».

Parmi les principaux thèmes abordés :

- Importance de la cohérence du PDESC ;
- Développement de la participation collective des ressortissants sur chaque projet.

Auparavant, Draveil avait reçu la délégation les 6 et 7 novembre :

- ⇒ Le 6 novembre : rencontre avec « Trans Aide » durant un débat franchement ouvert de plus de deux heures couvrant un large pan de préoccupations :
  - Comment s'est élaboré le PDESC ?
  - Comment assurer la pérennité de tous les projets ?
  - Où en est-on des récoltes ?
  - Comment se passe la période de soudure ?
  - Comment la population vit-elle la situation ?
  - Qui financent les réparations et forment les techniciens ?
  - Qui a décidé de prendre en compte la relation avec la migration dans le PDESC ?
  - Les ressortissants de la 2<sup>ème</sup> génération se sentent-ils toujours concernés ?
  - Malgré un taux de croissance important, la forte démographie ne constitue-t-elle pas un handicap ?

- Comment fonctionne la radio locale de Sandaré ?
- Existe-t-il un champ solaire ?

Au cours de cette soirée, nous avons pu apprécier chez le maire de Sandaré une maîtrise déjà assurée des dossiers.

- ⇒ Le lendemain 7 novembre, le maire de Draveil, Georges Tron avait invité pour un déjeuner la délégation composée du maire de Sandaré – Mahaty Konaté – du secrétaire général – Mayetouma Dao – et du vice-président de l'association des ressortissants de Sandaré – Djimé Cissé -. « Trans Aide » était représentée par Michel, Annie et Alain. A l'issue des échanges, le maire de Sandaré a invité le maire de Draveil à se rendre officiellement à Sandaré : proposition reçue positivement.

-----

SI « Trans Aide » est présent sur le terrain local, l'autre versant de son action réside en sa participation à la réalisation de projets visant au développement de Sandaré, ville associée à Draveil dans le cadre d'un jumelage-coopération.

Ainsi nous avons continué en 2017 à accompagner la commune de Sandaré dans des actions ciblées et suivies :

- Contribution à la Coopérative scolaire pour 1.500 euros
- Contribution au développement des clos d'enfants pour 300 euros
- Contribution à la formation de deux maraîchères pour environ 400 euros

Cependant, les montages des différents dossiers peuvent s'avérer techniquement complexes pour les bénévoles que nous sommes, sans compétence particulière, sauf exceptions.

De plus, les enjeux financiers, parfois relativement élevés, doivent être correctement évalués et maîtrisés.

Aussi pouvons- nous nous appuyer tant sur le réseau EDDN initié par le département de l'Essonne, que sur « Essonne-Sahel » dont nous sommes membres.

-----

Cela a été vrai pour la construction d'une adduction d'eau potable (autrement dit AEP) à Assa-Tié mala.

Concernant ce projet, lors du CA du 26 avril des informations ont été données :

- ⇒ D'une part sur les derniers travaux permettant la pose de toutes les canalisations et le remblaiement.
- ⇒ D'autre part sur la mise en place et le rôle de « l'Association des Usagers de l'Eau Potable », ainsi que sur l'organisation d'un rapport trimestriel de fonctionnalité par un bureau de contrôle indépendant : le STEFI.
- ⇒ Par ailleurs sur le fait que suite à la réalisation provisoire en novembre 2016, la réalisation définitive était prévue en novembre 2017 par AIRCOM et approuvée par le maire et le chef de village.
- ⇒ Enfin sur la participation financière des ressortissants et sur l'avance consentie par « Trans Aide » et non soldée à ce jour.

Puis, au CA du 17 mai 2017, il a été décidé d'envoyer un courrier au nouveau maire de Sandaré exposant les points précis à régler pour finaliser ce dossier de l'AEP d'Assa-Tié mala, représentant un budget d'environ 100.000 euros.

-----

Dans le cadre des projets EDDN 2016-2018, deux dossiers figuraient au programme :

- ⇒ D'une part une étude sur l'aménagement du bas fond de « Kossoumalé ».
- ⇒ D'autre part une étude de faisabilité d'un micro barrage pour les 3 villages de « Sécouréni, Sécouréba et Madina »

### **1°) Le projet « Kossoumalé »**

Celui-ci concernait 5 villages répartis sur 3 communes ce qui nécessitait un accord préalable des toutes les parties par le montage notamment d'une structure de type intercommunalité. La complexité était réelle et devait de plus être menée de front avec l'autre dossier.

Dans ces conditions, le CA du 13 novembre demandait au nouveau président d'examiner avec le CD les conséquences d'un éventuel retrait.

Une réunion eut donc lieu le 6 décembre à laquelle participaient Serge, Michel et Nicole.

Au vu du compte-rendu de cette dernière, le CA du 11 décembre a donc décidé, à l'unanimité, l'abandon définitif de ce projet.

Serge a envoyé un courriel de confirmation au Conseil départemental de l'Essonne le 22 décembre 2017.

## **2°) Le projet « Madina »**

Celui-ci concerne 3 villages situés dans la partie Est de la commune.

Nous avons reçu l'autorisation du Conseil communal ainsi que celle des chefs de village en date du 30 juin.

Nous avons ensuite signé une convention avec le CD91 le 5 juillet, laquelle évaluait ce projet à 7.000 euros.

La part conjointe du CD91 et du MAE soit 2.450 euros et 35% du budget total nous a été versée.

Un groupe de travail a été mis en place qui comprend Michel, Jean Soudrie, Dominique, Serge ; Georgette en assure la coordination.

Qui plus est, nous bénéficions de l'expérience de Jacques Ryckelynck pour son expertise technique, et des avis éclairés de Jean-Luc Gaget, président d'Essonne-Sahel.

Le CA de « Trans Aide » est régulièrement informé et sollicité.

Ce projet a été présenté, par Michel et Serge, aux représentants de l'ARCS et de l'ADESMA le 6 décembre à Boissy-Saint-Léger.

Après avoir examiné l'inventaire de l'existant et le plan de financement budgété par le CD91, une fiche-projet a été réalisée. Les Termes de Référence (autrement dit le cahier des charges) ont d'abord été rédigés et acceptés après quelques ajouts que nous avons demandé sur le plan technique (repérage des puits) et financier (échancier).

Le démarrage effectif de l'étude a eu lieu le 2 février de cette année, et le paiement de la 1<sup>ère</sup> tranche, soit 60%, a été effectué. Le coût total prévu pour 7.000 euros est finalement ramené à 5.400 euros.

L'examen de l'Avant-Projet Détaillé (APD) provisoire daté du 7 mars 2018 a entraîné de notre part une note faisant part :

- De remarques générales (absence de carte de localisation, absence d'information sur le tarissement des puits temporaires et les débits des forages)
- Des interrogations sur la pluviométrie (calculs sur la base de 700 mm/an)
- Des interrogations sur la perception de la population pour la réalisation du barrage
- Des interrogations sur le choix d'implantation du micro barrage

Cette note, adressée à BICED le 18 mars dernier, est à ce jour en attente de réponse.

Enfin le coût prévisionnel du micro barrage apparaît dans cette étude pour un montant de 78.136.305 FCFA, soit l'équivalent de 119 118 euros. Et cela sans tenir compte des nécessaires mesures d'accompagnement en matière de formation par exemple.

La recherche de financements et de partenariats pour ce projet peut donc être considérée comme difficile à mener à bien.

Le prochain CA qui sera élu aux termes de cette Assemblée Générale devra examiner cette situation avec tout le sérieux nécessaire et dégager des options les mieux adaptées.

## **Intervention des adhérents :**

- Pour l'étude du projet du micro barrage, y a-t-il eu d'autres appels d'offres que BICED ?

Ce n'est pas Trans Aide qui a fait l'appel d'offre mais BICED était déjà engagé sur ce projet par la mairie de Sandaré. Des mesures ont été prises pour éviter des aléas. Le travail est rigoureux, le cahier des charges est bien défini et doit être signé par les 3 parties concernées : la mairie de Sandaré, Trans Aide et BICED. Le contrat a été signé avec un échancier. Le rapport provisoire est examiné par Jacques Ryckelynck d'Essonne Sahel.

Nous avons rencontré aussi KARED qui travaille sur l'étude socio-économique et nous apporte les précisions orales.

- Peut-on assurer financièrement la construction de ce microbarrage ?

Le projet ne sera réalisable qu'avec des combinaisons de financement diverses et avec un travail collectif. Il y aura un apport local de la commune local de Sandaré et des 3 villages. Trans Aide ne s'engagera que lorsque le budget sera finalisé.

- **Rapport moral voté à l'unanimité.**

## **2. Projets associatifs :**

- 2018 correspond à la fin du programme du Conseil Départemental sur la campagne 2016-2018 et le projet d'étude sur le microbarrage sera terminé fin juin 2018. Nous avons donc atteint notre objectif.
- Le travail de Trans Aide en 2018 consistera en la recherche de financements pour la construction du micro-barrage ;
- Les statuts de l'association seront modifiés et réactualisés.

- **Projets non soumis au vote.**

## **3. Rapport financier :**

Les comptes 2017 et le projet 2018 ont été distribués en début de séance.

- **Examen du résultat 2017 :**

Le résultat de l'exercice 2017 est excédentaire à hauteur de 33.401,91 €

Les recettes sont de 41.417,38 €, composées essentiellement de :

- \* Subventions de fonctionnement = 4.000 € (10%)
- \* Aide au projet 2018 "Madina" (CD91 et MEAE) = 2.450 € (6%)
- \* Dons "courants" et cotisations (63 adhérents) = 3.588 € (9%)
- \* Don exceptionnel (dévolution d'un CE, grâce notamment à Yvette) = 23.619,71 € (57%)
- \* Semaine africaine = 7.200 € (18%)

Les dépenses sont de 8.018,47 € composées à 75% de :

- \* Semaine africaine = 5.224 €
- \* Activités Mali = 1.026,37 €

Précisions :

Les charges exceptionnelles sont en très nette baisse par rapport à l'exercice précédent (AEP Assatiémala).

La semaine africaine a permis de dégager un excédent de près de 2.300 €.

Dons et cotisations : hausse de près de 20% pour 63 adhérents.

La subvention de la commune de Draveil est inchangée à 3.000 €.

Une subvention de 1.000 € provient de la réserve parlementaire de R. Colas (ex député).

Don de 23 619 € versé par le Comité d'entreprise d'une filiale de General Electric.

- **Examen du bilan 2017 :**

Il est équilibré à hauteur de 51.507,93 €

Le "passif" (qui représente nos ressources) est composé de :

- \* Résultats cumulés antérieurs (jusqu'en 2016) = 18.106,02 €
- \* Résultat de l'exercice 2017 = 33.401,91 €

L'"actif" (qui représente ce à quoi sont employées nos ressources) est composé de :

- \* Notre trésorerie = 48.477,93 €
- \* Le solde non encore remboursé de notre avance effectuée aux associations de ressortissants = 3.030 € (L'avance s'élevait à 10.630 € au bilan fin 2016 concernant l'opération AEP Assa-Tiémala).

- **Examen du projet de budget 2018 :**

Le budget 2018 est marqué principalement par l'étude du micro barrage de Madina-Sécouréni-Sécouréba qui sera réalisée durant le premier semestre.

L'association reconduit les financements :

- D'appui au clos d'enfants ;
- D'aide à la coopérative scolaire ;
- Pour la formation maraichère.

Le montant des cotisations pour l'année civile 2019 est fixé à 20 euros (inchangé par rapport à 2018).

- **Rapport financier, incluant l'approbation des comptes 2017 et le projet de budget 2018, voté à l'unanimité, avec mandat donné au futur CA de réactualiser le budget 2018 en fonction de la situation connue au 30 avril 2018 (notamment en fonction de la subvention municipale effectivement votée).**
- **L'assemblée générale donne le quitus à la trésorière pour sa gestion.**

#### **4. Présentation du projet « Aménagement du bas-fond de Madina-Sécouréba-Sécouréni » par G. Soudrie :**

**Projet :** construction d'un micro-barrage pour régénérer la nappe phréatique et développer des cultures nouvelles.

- ✓ **Un projet soutenable :**
  - A l'étude depuis de nombreuses années – Accord des villages – inscription au PDSEC – existence d'une pré étude Biced 2017 ;
  - Soutien des associations de ressortissants des villages (ADESMA) et de la commune de Sandaré (ARCS) ;
  - Possibilité de mobiliser l'expertise d'Essonne-Sahel ;
  - Etude de faisabilité socio-économique et technique en cours .
- ✓ **Des besoins en eau vitaux alors que la ressource en eau se raréfie**
  - Pour les besoins domestiques (3 forages permanents pour 2000 habitants et rien à Sécouréni) ;
  - Pour l'abreuvement des animaux (5000 têtes de gros bétail à Madina).
- ✓ **Un site favorable pour la construction d'un micro-barrage :**
  - Confluence de nombreux oueds, générant une retenue d'eau de plusieurs hectares.
- ✓ **Les conditions de réussite de l'aménagement :**
  - Les ouvrages collectifs à gérer : maîtrise de la hauteur d'eau dans la retenue - surveillance des ouvrages- maintenance ;
  - Les transformations de l'économie agricole à accompagner : riziculture irriguée – cultures de décrue – maraichage.
- ✓ **Des financements à rechercher à hauteur d'environ 120 000 €.**

Pour visionner le Diaporama :

[https://docs.google.com/presentation/d/1ophzl\\_y3nBJ3SMMUblwccpk6UWi7odmFHC4VzIGDMA/edit#slide=id.p3](https://docs.google.com/presentation/d/1ophzl_y3nBJ3SMMUblwccpk6UWi7odmFHC4VzIGDMA/edit#slide=id.p3)

#### **5. Elections au conseil d'Administration :**

Le CA sortant est constitué de 13 membres, élus pour 3 ans.

4 mandats - élus en 2016 et depuis - se poursuivent : D. Capoen ; JP. Leturcq ; A. Reuge ; N. Vallée.

9 mandats - élus lors de l'AG de 2015 - sont donc en fin d'échéance : H. Autissier ; JP. Chusseau ; S.

Diawara ; A. Fort ; Y. Graff ; M. Gruber ; A. Levrey ; S. Millien ; M. Oizan-Chapon ;

H. Autissier, JP. Chusseau, S. Diawara, A. Fort, Y. Graff, M. Gruber, A. Levrey, S. Millien, et M. Oizan-Chapon présentent chacun(e) leur candidature à un nouveau mandat.

Une candidature supplémentaire est régulièrement présentée : Georgette Soudrie.

Chacun(e) de ces dix candidat(e)s a été élu(e) à l'unanimité.

Le nouveau CA est donc constitué de 14 membres (7 femmes – 7 hommes).

H. Autissier ; D. Capoen ; JP. Chusseau ; S. Diawara ; A. Fort ; Y. Graff ; M. Gruber ; JP Leturcq ; A. Levrey ; JP Leturcq ; S. Millien ; M. Oizan-Chapon ; A. Reuge ; N. Vallée.

Un prochain CA se réunira pour voter les membres du bureau.

**Fin de l'Assemblée Générale à 19h30  
Un apéritif convivial a clos cordialement cette réunion.**

## ANNEXE

### **PROJET ASSOCIATIF 2018 écrit par le Président mais non lu (uniquement un résumé) et non soumis au vote de l'assemblée générale du 7 avril 2018**

"L'année 2018 constitue la dernière période pour l'aboutissement des projets du programme 2016-2018 mis en place par le CD91 au travers d'EDDN et le MAE.

Concernant «TAD », il s'agit donc, après l'abandon du projet d'aménagement du bas fond de Kossoumalé, de poursuivre et d'achever l'étude de faisabilité d'un micro barrage dans la zone de « Sécouréba-Sécouréni-Madina ». Rappelons ici que le planning prévisionnel est actuellement respecté. Il nous faut également être attentif au prochain programme EDDN 2019-2021 pour lequel une première réunion de commission s'est tenue le 12 mars 2018

Dans le cadre des accords de Paris et des Objectifs de Développement Durable, les thématiques prioritaires de la France ont été recentrées autour de :

- Stabilité et renforcement des Etats fragilisés
- Egalité Homme/Femme
- Education inclusive
- Climat et Environnement
- Renforcement des systèmes de santé
- Lutte contre l'immigration irrégulière

Aussi, l'eau et l'assainissement demeurent une priorité, en poursuivant les objectifs d'amélioration de la santé, d'accès à l'éducation, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'égalité de genre et d'adaptation au changement climatique.

La prochaine commission programme aura lieu vers le 15 mai prochain et apportera plus de précisions sur les projets.

Le dépôt du dossier « Ministère des Affaires Etrangères » est prévu pour le 15 décembre.

D'ici-là nous devons nous appuyer sur les résultats du PDESC que nous ne connaissons pas encore officiellement, pour déterminer le ou les projets à mettre en œuvre.

Nous devons pour cela porter la plus grande attention aux questions financières pour utiliser au mieux nos ressources dans la durée et veiller à la pertinence de nos soutiens à la coopérative scolaire, la petite enfance, la formation au maraîchage.

Nous devons également être persévérants pour la recherche de dons complémentaires en réponse à l'urgence alimentaire.

Mais l'essentiel de nos efforts doit donc être concentré sur la question centrale portant sur les recherches de financements, notamment auprès des institutionnels, des entreprises et fondations, des ressortissants, des villageois, des citoyens eux-mêmes. Des efforts de communication seront indispensables pour promouvoir notre association et ses activités auprès des financeurs potentiels et auprès de tous nos adhérents qui peuvent être des leviers efficaces dans notre démarche.

L'ensemble de cette activité devra, à l'évidence, être sécurisée au plan des contrats et plus largement au plan juridique : ainsi, 35 ans après, sans doute le moment est-il venu d'entamer le processus de modification de nos statuts et de l'instauration d'un règlement intérieur en phase avec les réalités présentes."